

# CAHIER DES CHARGES

## Organisation d'une coupe régionale PACA

### Mis à jour au 12/09/2016

Surbrillance Jaune : Modification par rapport à la saison 2016/2017

Surbrillance Verte : modification dans la saison 2015/2016

Le tarif d'inscription pour la saison 2016/2017 pour les compétitions régionales est fixé de manière unique à 36€ par patineur, et ce quelle que soit la catégorie, session de médailles ou pas.

Pour les catégories « Couples Patinage » et pour inciter à leur participation, l'inscription d'un couple en Paca a été limitée à 36€ pour les 2 membres du couple (au lieu d'être double).

Depuis la saison 2015/2016, seules 2 compétitions de ligue régionale ont le droit d'être considérées comme une session comprenant le passage de toutes les médailles d'après les nouveaux règlements de la Fédération. La Commission de patinage artistique a déclaré à la CNSPA pour cette saison comme session de médailles, la compétition régionale de Briançon en 19-20 Novembre 2016 (1<sup>ère</sup> compétition de la saison) et le Championnat de Ligue à Gap les 8-9 Avril 2017 (dernière compétition).

Dans le cas de participation d'un patineur à l'une de ces deux compétitions, le passage de médailles est devenu par les nouveaux règlements obligatoires pour tous les participants aux catégories supérieures ou égales à 6. La session de médailles, en Paca, ne validera que jusqu'à seulement la médaille de Bronze de Libre.

#### *A/ Préparation d'une compétition régionale planifiée sur le calendrier de la Ligue PACA*

##### 1. Diffusion du règlement des coupes régionales PACA

Le règlement des coupes régionales PACA est diffusé par la Commission de Patinage artistique de la Ligue PACA en début de saison sur le site internet de la Ligue PACA.

C'est le seul valable pour les coupes régionales de PACA. Il est recommandé de se connecter régulièrement pour veiller à la parution de toute mise à jour liée à des changements dans le règlement national.

##### 2. Diffusion d'un tableau de Bord : Dates Butoir d'inscription, et retours de Fichiers

Chaque début de saison, il sera diffusé sur le site internet de la Ligue PACA un tableau des dates butoirs d'inscription à respecter impérativement. Tous les clubs devront respecter les dates reportées ainsi que le Club organisateur pour la transmission des fichiers.

Il est recommandé de vous connecter régulièrement pour veiller au respect des dates données.

### 3. Utilisation de l'appellation « Coupe régionale »

Une manifestation qui utilise l'appellation coupe régionale se doit d'ouvrir sa compétition à toutes les catégories du règlement régional de patinage artistique PACA.

Depuis la note CNSPA du 23 Juin 2016, une coupe régionale pourra être autorisée à faire passer la seule médaille Préparatoire. Si le club intéressé accepte de composer le jury obligatoire, il devra en faire la demande expresse au cours du mois de Septembre pour être inscrit ainsi au calendrier fédéral et en demander l'autorisation préalable à la CNSPA.

### 4. Système informatique de la Ligue PACA

Les coupes seront jugées avec le système informatique de la Ligue PACA, à ce titre les frais de transport, hôtel et repas de M. Alain TREMOUILLOUX (**si uniquement** responsable du matériel informatique de la Ligue PACA) seront à la charge de la Commission de Patinage artistique de la Ligue PACA. Concernant le matériel informatique, pensez à mettre à disposition du papier (1 ramette pour 50 inscrits), un ciseau, du scotch et des stylos. Chaque club devra également rembourser à son tour une cartouche d'encre selon une rotation qui sera définie par M. Alain TREMOUILLOUX.

### 5. Panel technique de la compétition

- Le panel technique sera intégralement (transport, hébergement, repas) à la charge du club organisateur.

Un panel obligatoire est le suivant :

- pour les catégories 1 et 2 : 3 Juges- 1TC – 1 DATA – 1 Comptable AU MINIMUM

- pour les catégories 3 et 6 et au-delà (pour une seule coupe régionale): 5 Juges- 1TC-1TS-1 DATA- 1 Comptable AU MINIMUM

- pour les sessions de médailles, se référer au tableau figurant au Book national page 43 pour la composition du panel technique, et bien vérifier que vous respectez les conditions d'organisation décrites de la page 40 à 42 du Book National.

**Pensez que ce sont des PANELS MINIMUM et que selon la durée de la compétition, il faudra prévoir en moyenne 1 Panel et demi, voire 2 (selon les catégories jugées).**

### 6. Moyens techniques à mettre en œuvre

- Pensez à 2 personnes pour gérer la sono et les CD.

- Pour le speaker (le micro), le club organisateur devra installer le speaker à côté du comptable sur les tables de jugement pour annoncer les patineurs et leurs résultats.

- Pour l'organisation **obligatoire** du Trophée des clubs lors d'une Coupe régionale, le logiciel conçu par Alain TREMOUILLOUX ayant bien fonctionné, il sera utilisé pour toutes les coupes régionales suivantes et il est **donc demandé au club organisateur d'installer un ordinateur équipé de WINDOWS et du logiciel EXCEL (quel que soit sa version) qui sera mis à la disposition du speaker de la compétition**, pour saisir au fil de l'eau les notes des participants pour déterminer le classement par clubs.

**Attention**, tout ordinateur possédant un système d'exploitation MAC est à proscrire car incompatible avec la version Excel de Windows.

- Pensez à vérifier que votre club dispose d'une trousse de secours mise à jour destinée à apporter les premiers soins en cas d'accident, et d'un moyen de communication permettant d'alerter rapidement les services de secours.

## 7. Invitation à une Coupe régionale

La commission de patinage Artistique demande à chaque club organisateur d'une coupe régionale à utiliser le modèle d'invitation qui sera mis en ligne sur le site internet pour respecter les mêmes règles d'inscription.

Pour vérification, cette invitation devra être visée avant toute diffusion par le (la) référent(e) compétitions régionales.

Il faudra obligatoirement y joindre :

- un bordereau d'inscription unique pour toutes les catégories (sur la coupe régionale),  
- ainsi que le modèle d'une feuille de contenu de programmes (mis en ligne sur le site internet de la Ligue PACA)

Nous recommandons au club organisateur de prévoir au sein de l'invitation une recommandation aux différents clubs de vérifier avec précision les catégories des patineurs inscrits grâce au tableau figurant à la page 7 du BOOK NATIONAL 2016/2017 dénommé « Chemin de progression entre les catégories » (mis en ligne sur le site internet) et que le club organisateur n'a pas d'obligation de vérification des inscriptions avec la catégorie d'appartenance du patineur.

Les dates butoirs d'inscription qui ont été définies en début de saison sont impératives. Toute inscription faite par mail sera définitive, et due par le club (donc obligatoirement à payer) sans modification possible, et ce quelle qu'en soit la raison (sauf forfait se justifiant par un certificat d'hospitalisation et pas seulement un certificat médical).

Au moment des inscriptions, le Club organisateur **doit donner la priorité des inscriptions aux clubs de PACA.** C'est seulement s'il reste des places disponibles que les autres clubs Hors Ligue peuvent être intégrés.

*Quelques règles de bon sens :*

- Éviter d'avoir des écarts d'âges trop importants dans une même catégorie, pour cela le règlement régional prévoit des âges de division des catégories. Il est indispensable de les respecter.

- Doubler le lecteur de CD de la sono (les lecteurs de DVD de type DIVX) permettent de lire tous les formats audio courants.

- Prévoir dans votre invitation que l'organisateur se réserve le droit de bénéficier de 30 minutes d'avance.

- Pour votre programmation horaire, doubler les temps de passage (temps de passage participant + temps jugement) afin d'éviter les situations critiques provoquées par le manque de temps.

- Éviter de mettre trop de réfection de glace ou alors réservez-vous le droit d'en annuler suivant la situation.
- Attachez une grande importance à la fiche de description de programme de chaque patineur car cela peut grandement aider le jury lors d'une compétition en faveur du participant. Remplissez-la avec soin et réalisme et fournissez-la au moment de l'inscription. Il appartient au comptable de la compétition de contrôler et saisir ces fiches.
- En cas de session de médailles (en sus de la coupe régionale), vous aurez l'obligation de mentionner dans l'invitation la présentation obligatoire des carnets de tests originaux signés par les juges.

*Règles obligatoires pour obtenir le Label de Coupe Harmonisée :*

- Amplitudes : Samedi de 7h00 à 21h00 et Dimanche de 7h00 à 17h00.
  - Respecter le ratio Inscrits/Heures de glace disponibles < 10
  - Échauffement par groupe de 6 maximums, (des groupes de 8 seront exceptionnellement tolérés pour les catégories Débutants, 1 et 2).
- Depuis la saison 2016/2017, des groupes de 8 à l'échauffement sont obligatoires à toutes les catégories dont le programme est basé sur les novices et leurs déclinaisons en coupe régionale (tels que les Juniors et seniors N3 dont le programme est Advanced Novices).
- Si les groupes de patineurs sont en nombre équivalent, le principe est de ne pas mélanger les garçons et les filles à l'échauffement, ni de mélanger à l'échauffement les catégories entre elles. Il faut privilégier les échauffements sur un même niveau d'âge, et même niveau technique. Les garçons, à partir de 2 ou 3 patineurs, devront s'échauffer séparément des filles.

Si on se trouve face à un patineur isolé (souvent le cas des garçons), le premier critère de répartition de l'échauffement est de le réunir dans la catégorie d'un même niveau d'âge, ou d'un même niveau technique, sinon il vaut mieux prévoir un échauffement distinct. En cas de doute subsistant, c'est le juge-arbitre de la compétition qui tranchera.

- Surfaçage de 15 minutes
- Respecter les délais prévus pour chaque étape dans l'avancement de la compétition.
- Respecter le contenu de l'invitation diffusée.

La coupe fera systématiquement partie du classement du TOP LIGUE pour TOUTES les catégories (sans aucune distinction). Le TOP LIGUE servira d'outils de qualification au Championnat de Ligue.

Des règlements explicatifs relatifs à ces challenges et au calcul des classements seront publiés sur le site internet de la Ligue PACA.

Mais d'ores et déjà, il est précisé que seuls les patineurs ayant effectué 2 compétitions régionales par an mais quelle que soit la catégorie du patineur, pourront être classés en TOP LIGUE, et que la meilleure note réalisée sur la saison dans la catégorie la plus haute sera retenue pour la qualification au championnat de ligue.

**Nous rappelons également que tous les enfants sélectionnés au Championnat de ligue l'année précédente à titre principal (pas les remplaçants) devront la saison suivante passer dans une catégorie supérieure, sachant que :**

- Dans les catégories à 8 sélectionnables au championnat de ligue, seuls les 5 premiers classés devront passer dans une catégorie supérieure
- Dans les catégories à 5 sélectionnables au championnat de ligue, seuls les 3 premiers classés devront passer dans une catégorie supérieure

D'ailleurs, le TOP LIGUE ne paraîtra sur le site internet de la Ligue PACA que dès lors que 2 compétitions régionales auront été réalisées.

La commission et les OA engagent pleinement leur responsabilité quant au déroulement de la manifestation.

#### 8. Non labellisation d'une Coupe et conséquences

Si le club demandeur s'engage à respecter les quelques règles fondamentales ci-dessus, la commission labellisera la compétition en Coupe Harmonisée et mettra gratuitement à disposition le système informatique.

Les coupes qui sont de type harmonisées mais qui n'auront pas eu le label pourront si elles le souhaitent demander la mise à disposition des ordinateurs à la commission de patinage artistique moyennant la location forfaitaire de 500,00€.

En l'absence de label, tous les frais du responsable des ordinateurs seront en plus à la charge du club organisateur.

#### 9. Organisation d'un TROPHEE PAR CLUBS

- Dans l'invitation, les clubs devront présenter **obligatoirement** un règlement Trophée par clubs comportant **le seul règlement autorisé suivant :**

*Pour le classement par clubs, nous vous rappelons que le règlement régional précise cette année que toutes les catégories de patineurs et d'adultes sur la compétition seront décomptées.*

*Pour le calcul des points, la méthode retenue est la suivante :*

*Chaque patineur marque des points en fonction de deux critères : Sa place, et le nombre de patineurs par catégorie.*

*Il y a autant de points distribués au vainqueur que de patineurs dans sa catégorie, puis pour chaque place suivante, on enlève un point.*

*Ainsi, par exemple, dans une catégorie de 10 patineurs,*

<i>le 1<sup>er</sup> marque 10 points</i>
<i>Le 2<sup>nd</sup> marque 9 points</i>
<i>Le 3<sup>ième</sup> marque 8 points</i>
<i>.... etc.</i>

*Le 10<sup>ième</sup> marque 1 point*

*Et, à ces points, on ajoutera un bonus aux patineurs réalisant des podiums de la manière suivante :*

- + 3 points pour la 1<sup>ère</sup> place*
- + 2 points pour la 2<sup>nd</sup> place*
- + 1 point pour la 3<sup>ième</sup> place*

*Le classement Club par points sera ensuite retenu en totalisant soit tous les patineurs du club soit dans la limite maximale des 20 meilleurs résultats du club (et, ce quel que soit le nombre d'inscriptions faites par le club).*

## ***B/ Organisation d'une compétition planifiée sur le calendrier Ligue PACA***

Nous vous rappelons que les compétitions régionales sont désormais publiées sur le calendrier régional du site CNSPA, et qu'à ce titre les délais ci-dessous décrits devront être impérativement respectés.

### **ETAPE 1 :**

*L'annonce de la coupe régionale à partir d'un modèle disponible sur le site de la Ligue PACA*

Le club organisateur **devra faire viser** son dossier d'invitation par le référent « Compétitions régionales » de la Commission de patinage artistique de la Ligue PACA. Il est recommandé de lancer ses invitations 8 semaines avant la date de la compétition. Puis effectuer un rappel 4 semaines avant la compétition sous forme d' e' mail.

**Dans tous les cas, dans la forme définitive, et dans les délais prévus sur le tableau des dates butoirs, cette invitation devra être adressée à :**

TOSELLO Annick  
[annicktos@yahoo.fr](mailto:annicktos@yahoo.fr)

et, BRISARD Isabelle  
[Isabellebrisard@orange.fr](mailto:Isabellebrisard@orange.fr)

### **ETAPE 2 :**

*2 mois avant la compétition*

Le club organisateur devra envoyer un courrier à la responsable des juges PACA sur simple papier en-tête du club informant : de la date, du lieu et du type d'évènement organisé, en précisant éventuellement si possible la durée prévisionnelle de la compétition.

Courrier à faire parvenir au responsable des juges de la Ligue PACA :

**ESTEVEZ Magali Responsable des Juges PACA**  
857, Avenue Louis BOZZO  
83000 TOULON  
Tél. 06 29 44 80 77  
[magpoussibet.estevez@sfr.fr](mailto:magpoussibet.estevez@sfr.fr)

Puis le plus tôt possible, faire un mail pour indiquer les horaires prévisionnels de la compétition (pour prévoir l'arrivée et le départ des officiels)

### ETAPE 3 :

*La liste des inscriptions doit être envoyée trois semaines avant la date de la coupe régionale à :*

Au secrétaire de la Commission de patinage de la Ligue :

TOSELLO Annick  
[annicktos@yahoo.fr](mailto:annicktos@yahoo.fr)

Et, Référente à l'organisation des coupes régionales

BRISARD Isabelle  
[Isabellebrisard@orange.fr](mailto:Isabellebrisard@orange.fr)

Au correspondant CNSPA, Juge et règlements compétition

Jean-Bernard SILVY  
[silvyosteo@gmail.com](mailto:silvyosteo@gmail.com)

A la secrétaire de la ligue, pour contrôle des licences des patineurs,

Monique BISCROMA  
[monique.biscroma@wanadoo.fr](mailto:monique.biscroma@wanadoo.fr)

A la responsable des Juges PACA :

Magali ESTEVEZ  
[magpoussibet.estevez@sfr.fr](mailto:magpoussibet.estevez@sfr.fr)

Au responsable informatique des ordinateurs de la Ligue PACA, pour préparation du trophée clubs :

Alain TREMOUILLOUX  
[atpatinagepaca@yahoo.fr](mailto:atpatinagepaca@yahoo.fr)

Et, au Webmaster du site internet de la Ligue PACA pour diffusion :

Angélique TREMOUILLOUX  
[angelique.tre@gmail.com](mailto:angelique.tre@gmail.com)

La secrétaire de la commission de patinage artistique PACA contrôlera les licences et une diffusion des inscriptions sur le site de la ligue sera faite afin que les clubs participants signalent les erreurs le plus tôt possible.

Cette liste d'inscriptions devra être fournie sur un tableau de type EXCEL / ou OPENCALC. Le format en est libre du moment qu'il est clair et comporte toutes les mentions figurant sur les bordereaux d'inscription (Catégories, Sexe, Nom et prénom du patineur, N° licence, médaille acquise) pour chaque patineur en rajoutant sur chaque ligne d'inscrits le club de rattachement. **Un modèle de document est disponible sur le site internet de la Ligue PACA** en format excel ou Opencalc.

**Nous rappelons que les fichiers, établis par le Club organisateur, devront être expédiés par un envoi unique qui sera considéré par la Ligue comme Ferme et définitif.**

Quelle que soit l'erreur commise par les clubs (erreur de date de naissance, de catégories, d'annulation d'inscription, de remplacement d'inscription,...), une fois la liste expédiée par le club organisateur, cette liste sera considérée comme définitive et devra faire l'objet de la part des clubs d'un paiement d'inscriptions même si le patineur est dans l'impossibilité de concourir dans sa bonne catégorie, du fait d'une erreur d'inscription de son club.

Il est donc fortement conseillé aux clubs de porter attention dès le début de la saison, à leur liste de

compétiteurs, à leur correcte référence (identification, licence, médailles, et donc catégories) et à suivre leurs évolutions durant la saison.

Nous vous rappelons que la colonne Médailles doit faire figurer la Médaille la plus récemment acquise.

N'oubliez en cas de participation à une session de médailles, d'indiquer pour quel patineur la participation se fait sous réserve de non-obtention de cette médaille à une session de médaille précédente sur le bordereau d'inscription, (il faut confirmer la participation au minimum 7 jours avant la date de la compétition).

Cette liste devra être triée et présentée par catégorie, et en séparant garçons et filles, et en divisant les catégories par âges. **Cette division de catégories par âges ne concerne que les coupes régionales et pas les sessions de médailles**, pour lesquelles aucune division n'est possible et ce, quel que soit le nombre de patineurs inscrits ou de leurs âges.

Votre listing devra être ainsi trié sans pratiquer aucun découpage personnel hormis ceux autorisés par le règlement des compétitions régionales diffusé (et, ceci même si le nombre de patineurs se répartissaient mal).

Pour toute session de médaille, nous vous informons que désormais le logiciel Isucalc impose de manière obligatoire le remplissage des zones :

Date naissance/ N° licence et Médaille acquise du patineur.

En cas de mentions manquantes, l'inscription du patineur à la session de médailles pourra être invalidée.

Jean-Bernard SILVY s'occupera, quant à lui, de transmettre la liste des inscrits dans les délais sur les sessions de médailles à la CNSPA.

La commission de patinage de la Ligue PACA procèdera à toutes les vérifications de l'organisation de la Coupe régionale, et donnera son feu vert au Club organisateur ou fera modifier les éléments erronés ou incohérents. Dès que le Club organisateur recevra l'accord de la Commission, le Club organisateur prendra contact avec le Webmaster de la Ligue PACA :

[angelique.tre@gmail.com](mailto:angelique.tre@gmail.com)

et, lui demandera la mise en ligne des documents relatifs à la compétition (liste provisoire d'inscriptions et planning horaire) sans oublier de communiquer tous les documents modifiés aux 5 membres de la Commission.

ETAPE 4 :

Le club organisateur transmet 15 jours avant la compétition au plus tard à la commission de patinage



artistique PACA (aux 5 référents cités dans l'étape 3) et aux clubs participants la planification de la compétition accompagnée de la liste des participants officiels. **Le club organisateur devra alors adresser au Webmaster les documents à publier.**

#### ETAPE 5 :

**Le week-end** précédant la compétition, Jean-Bernard SILVY procède au tirage au sort informatique et transmettra le tirage au sort à la commission de patinage artistique de la ligue PACA sous format HTML dans les délais les plus brefs pour diffusion sur le site internet de la Ligue.

#### ETAPE 6 :

Le club organisateur collecte tous les contenus des programmes des patineurs inscrits, et relance les clubs si nécessaire.

Ces contenus de programme doivent alors être imprimés et classés en fonction des catégories et l'ordre de passage, ainsi que du tirage au sort **en un seul exemplaire pour l'assistant spécialiste ou le TS.**

Les autres exemplaires seront imprimés par le comptable de la compétition à partir du logiciel.

**Nous rappelons aux clubs que les feuilles de contenu de programme devront être obligatoirement expédiées par courrier ou par mail au club organisateur. En l'absence de remise de feuille de contenu de programme, le coach du club n'aura que les 6 minutes d'échauffement pour la compléter et la remettre, à défaut le patineur ne pourra pas patiner sans remboursement possible de l'inscription.**

### *C/ Déroulement d'une compétition planifiée sur le calendrier de la Ligue PACA*

#### ETAPE 7 :

Dans la mesure du possible, tous les documents nécessaires au bon déroulement de la compétition doivent être imprimés pour le début de la compétition :

- Feuilles pour affichage des horaires, des catégories avec tirage au sort des participants.
- Feuilles pour la sono. , pour l'accueil, le micro,...
- Les feuilles de contenu des programmes en un seul exemplaire et triées (tel que défini en étape 6).

Afficher les ordres de passage à la vue de tous,

Prévoir un accueil des participants (réception des clubs, des parents, des CD, ..),

Disposer d'une salle pour que le panel technique puisse se retrouver à huit clos avant et après chaque demi-journée.

Le Juge-arbitre de la compétition donne le top départ et orchestrera celle-ci jusqu'à sa fin.

#### ETAPE 8 :

Les résultats seront affichés au fil de la compétition à la vue de tous. Un podium clôturera chaque demi-journée de compétition. (Pensez à donner les « judges scores » à chacun des participants si possible au fur et à mesure du passage des patineurs et au moment du podium).

## ETAPE 9 :

En fin de compétition, le club organisateur procédera au défraiement du panel technique, selon le tarif unique de 0,30€ le Km parcouru.

### **Attention !**

Si Alain TREMOUILLOUX, responsable informatique est également le comptable d'une compétition régionale, alors les frais (exclusivement hôtel et repas) seront pris en charge par le club organisateur comme un autre membre du panel technique.

Si un spécialiste technique, qui est à la fois professeur-entraîneur d'un club, est convoqué dans le jury pour au minimum ½ journée, ces frais de déplacement (exclusivement hôtel et repas) seront répartis ainsi :

Les frais précités relatifs à sa présence en tant que contrôleur technique lors la compétition sont pris en charge par le club organisateur, en dehors des frais relatifs au coaching de ses élèves participants à la compétition, c'est-à-dire entre le 1<sup>er</sup> et le dernier élève qui eux, doivent être réglés selon les modalités de règlement prévus par le club d'appartenance du professeur. En aucun cas, ces frais de coaching entre le 1<sup>er</sup> et le dernier enfant engagés par le club d'appartenance du professeur- contrôleur technique ne seront imputables au club organisateur de la compétition, même si celui-ci est amené à juger durant cette période.

Le responsable du matériel informatique transmettra par é' mail à la commission de patinage artistique de la Ligue PACA les résultats de la compétition ainsi que tous les fichiers IsucalcFS.

Le club organisateur devra archiver 1 an tous les documents ayant été utilisés par le panel technique tout au long de cette manifestation.

Le responsable du matériel informatique transmettra sa note de frais (justificatifs) au trésorier de la commission de patinage artistique de la ligue PACA pour remboursement.

## ETAPE 10 :

Pour le trophée des clubs en fin de compétition, pensez à ne pas oublier de transmettre le classement par club , d'en faire le podium et de transmettre les résultats avec les résultats de la compétition à la commission de patinage artistique de la Ligue PACA.

Si le club organisateur dispose de photos libres, et souhaite agrémenter sa page de résultats, il pourra les transmettre au Webmaster pour publication.

### **Attention ! ,**

Les meilleurs scores des patineurs à la coupe régionale devraient être intégrés dès parution sur le FRENCH RANKING (site CNSPA).

Mais ne sont concernés par cet enregistrement **que les patineurs inscrits à partir de la catégorie 6 ayant un programme conforme au système ISU.**

Se reporter à la note relative au FRENCH RANKING mis en ligne sur le site internet.

Néanmoins, nous conseillons à tous les clubs de surveiller la mise en ligne des meilleurs scores de leurs patineurs au cas où une compétition régionale aurait été mal intégrée.